

SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE SEINE ET MARNE

GROUPEMENT DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
ET FINANCIERES  
SERVICE DES FINANCES



# CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 24 JUIN 2019

P.V. N° 106  
Dossier N° 16

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU la délibération n° 7/03 du Conseil départemental en date du 14 juin 2019 – annexe 5 - relative à l'avenant n° 3 à la convention pluriannuelle entre le Département et le Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne pour la période 2018 à 2020,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration relatif à participation du Département de Seine-et-Marne au financement de NexSIS,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- ✓ De prendre acte de la décision du Département de Seine-et-Marne d'allouer une subvention d'investissement de 700 000 € au titre du financement de NexSIS ;
- ✓ De donner délégation à Madame la Présidente du Conseil d'administration afin de signer l'avenant n° 3 à la convention pluriannuelle entre le Département de Seine-et-Marne et le Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne pour la période 2018-2020 ;
- ✓ D'autoriser Madame la Présidente du Conseil d'administration à négocier les dispositions contractuelles et lui donner délégation pour signer la convention avec l'Agence Nationale de Sécurité Civile fixant les conditions de versement de la dite subvention de 700 000 €.

La Présidente du Conseil d'administration

  
Isoline GARREAU-MILLOT